



Championnat de PICARDIE
de
VTT cross-country olympique
21 Avril 2013
Site de la cascade de Blangy
HIRSON (02)

Ouvert à tous les licenciés UFOLEP des régions voisines
remise des titres régionaux aux licenciés Ufolep 80-02-60

HEURES DE DEPART :

10 h 30 : Jeunes 13/14 ans – Jeunes 15/16 ans – Jeunes 17/19 ans
Féminines et Tandems

14 h 00 : Adultes 20/29 ans – Adultes 30/39 ans – Adultes 40/49 ans
Adultes 50/59 ans et adultes 60 et +

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

**Les engagements sont à renvoyer
pour le 18 avril 2013 au plus tard
accompagnés du règlement à l'ordre du THIERACHE VTT à**

**THIERACHE VTT
inscriptions Picardie 2013**

**9 Rue Caudron
02170 Le NOUVION en Thiérache**

Email : contact@thierachevtt.fr

Tarif engagement :

**4 € pour les jeunes 13/14 t 15/16 ans
6 € pour les autres et 12 € pour les tandems**

**Ne seront pris en compte que les engagements groupés par club
sur le «bulletin d'engagement» prévu par l'organisation et
accompagnés du règlement.**

**Une confirmation de votre engagement vous sera transmise par
mail à l'adresse de votre club.**

AUCUNE INSCRIPTION PAR TELEPHONE NI SUR PLACE

Lors de la remise des dossards, les concurrents devront présenter leur
licence
et leur carte de compétiteur VTT



www.natura2000-picardie.fr

**Le site de la cascade de blangy et la foret d'Hirson
qui accueillent le championnat de Picardie 2013
sont des lieux protégés et classés NATURA 2000**

- **Aucun véhicule ou engin à moteur n'est autorisé.**
- **Les cheminements des accompagnants et des spectateurs ne sont strictement tolérés que sur le parcours, les sentiers déjà existant et les axes aménagés.**
- **Afin qu'aucun déchets ne soit dispersé sur le site, les personnes présentes sur la manifestation sont priées de gardé sur eux : papiers, détritrus, emballages énergétiques, etc... afin de s'en décharger dans les réceptacles et poubelles prévu.**
- **Les drapeaux et banderoles d'encouragement seront disposés de manière provisoire. l'utilisation de clou dans les arbres et pieux dans le sol sont proscrit.**

REGLEMENT DE L'EPREUVE

- Inscriptions

L'épreuve est ouverte à tous les licenciés UFOLEP, mais lors de la cérémonie protocolaire seul seront récompensés les licenciés UFOLEP de Picardie possédant la licence homologuée depuis au moins 8 jours et la carte compétiteur.

Les engagements sont à envoyer groupés par clubs accompagnés du règlement.

L'attribution des dossards se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions en tenant compte des champions départementaux.

Lors du retrait des plaques, les concurrents devront présenter leur licence et leur carte de compétiteur.

- Tarif d'engagement :

4 € pour les jeunes de 13/14 ans et 15/16 ans

6 € pour les autres catégories

12 € pour les tandems

-Heures de départ :

10 h 30 : Jeunes 13/14 ans * Jeunes 15/16 ans * Jeunes 17/19 ans *
Féminines et Tandems

14 h 00 : Adultes 20/29 ans * Adultes 30/39 ans

* Adultes 40/49 ans * Adultes 50/59 ans et adultes 60 et +

Appel des concurrents 15 minutes avant les départs

Dépannage :

Le changement de roue et de vélo est interdit en tout point du parcours ainsi que l'échange entre compétiteur.

Tenue vestimentaire :

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE DES L'ECHAUFFEMENT

En course le port du casque et maillot du club obligatoire (les maillots publicitaires ainsi que les maillots des groupes sportifs sont interdits).

Podiums :

Pas de titre Régional si moins de 5 concurrents dans une catégorie
Au 1er de chaque catégorie : un maillot, une gerbe et une médaille
Au 2ème une coupe
Au 3ème une coupe

Le port du maillot du club et cuissard sont obligatoire sur le podium

Disqualifications :

Sur décision du directeur de course et du commissaire UFOLEP

- Pour non respect du règlement de l'épreuve
- Pour Non respect des règlements sportif
- Pour tout concurrent présent hors du parcours avec son dossard (même pour une course se courant à une autre horaire)
- Pour non respect des autres concurrents, des spectateurs, des organisateurs
- Pour non respect du site Natura 2000

Abandons :

Pour des raisons de sécurités, de chronométrage et de respect du site. Tout concurrent qui est contraint à l'abandon s'engage à rejoindre l'arrivée par les seuls voies du parcours, pour y restituer sa plaque de cadre. (hors accidents. la croix rouge et les jalonneurs se chargeront d'informer la direction de course)

Contrôle médical :

Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Sécurité et Respect de la nature :

Tout concurrent s'engage à respecter le code de la route si le parcours emprunte des infrastructures routières, à respecter l'environnement et la nature (garder les emballages de produits énergétiques dans la poche)

Le FAIR PLAY :

Bien entendu est obligatoire

